



## En Ile-de-France, deux entreprises sur trois sont des très petites entreprises

### Une forte orientation vers le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques

**E**n Ile-de-France, les très petites entreprises (TPE) sont aussi représentées qu'en province, mais contribuent moins à l'emploi et à l'économie de la région. Elles sont plus souvent non employeuses qu'en province et exercent principalement dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques, notamment dans le conseil pour les affaires et la gestion et dans les activités juridiques. Elles présentent des taux de marges plus élevés et des délais de paiement plus courts que les petites et moyennes entreprises de 10 à 19 salariés. Les TPE qui emploient des salariés sont moins nombreuses que celles non employeuses, mais produisent davantage de richesse. En 2012, les TPE sont économiquement moins performantes qu'en 2011.

Sabrina Abdelmalek, Céline Calvier, Christophe Le Guinio, Insee Ile-de-France  
Yves Burfin, Crocis de la CCI Paris Ile-de-France

En Ile-de-France, les secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers comptent 735 500 entreprises régionales en 2012 (*Définitions et source*). Parmi elles, 487 000 sont de très petites entreprises (TPE) qui emploient moins de 10 salariés (*Les catégories économiques d'entreprises*).

**Une part équivalente de TPE en Ile-de-France et en province, mais un moindre poids dans l'économie de la région**

En Ile-de-France comme en province, les TPE représentent les deux tiers des entreprises régionales exerçant dans des

secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. Cependant, les TPE franciliennes pèsent moins dans l'économie de la région que dans les autres régions françaises. Tant en termes de chiffres d'affaires, de valeur ajoutée que d'investissement, la part des TPE franciliennes dans le total régional est

#### 1 Les TPE d'Ile-de-France moins contributrices à l'économie de leur région

Poids des TPE dans l'économie

	Entreprises (en nombre)	Salariés ETP <sup>1</sup>	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires à l'export (en millions d'euros)	Valeur ajoutée	Investissements
<b>Ile-de-France</b>						
Très petites entreprises (TPE)	487 000	464 100	105 837	6 660	39 596	6 389
Part dans l'ensemble <sup>2</sup> des entreprises (en %)	66	22	13	4	19	15
<b>Province</b>						
Très petites entreprises (TPE)	1 557 100	1 698 600	343 700	9 072	121 730	16 941
Part dans l'ensemble <sup>2</sup> des entreprises (en %)	64	29	22	4	29	24

<sup>1</sup> Équivalent temps plein.

<sup>2</sup> Ensemble : total des unités légales du champ.

Champ : entreprises régionales des secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers.

Source : Insee, É sane 2012 (Fare)

moindre que celle observée en province (figure 1). En Ile-de-France, comme en province, les TPE n'ont pas d'activité significative à l'export.

### Une part de TPE non employeuses plus forte qu'en province

Les TPE franciliennes ne représentent que 22 % de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, contre 29 % en province. Elles sont de plus petite taille que celles de province : 60 % d'entre elles n'ont pas de salarié, contre 55 % en province. Toutefois, parmi les employeuses, l'effectif médian est identique en Ile-de-France et en province (respectivement 1,76 et 1,75).

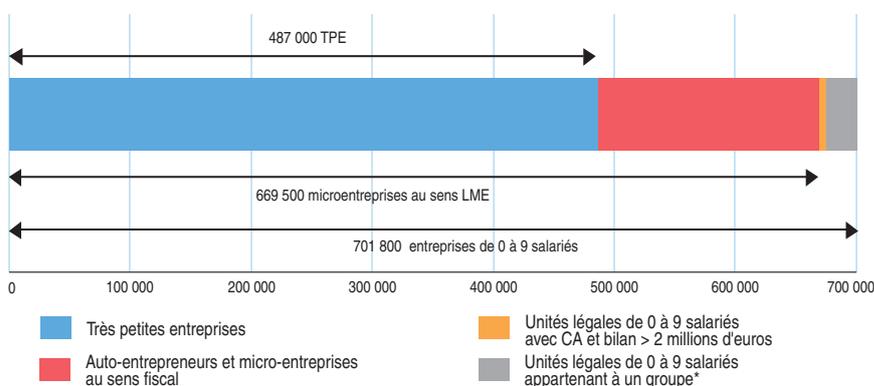
### Les TPE exercent principalement dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques

La part la plus importante de TPE franciliennes non employeuses est à mettre en relation avec les activités exercées. En effet, un quart des TPE exerce dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, principalement dans le conseil pour les affaires et la gestion et dans les activités juridiques, soit deux fois plus qu'en province (12 %) (figure 2). Or, dans ce secteur, les trois quarts des TPE n'emploient aucun salarié. Ces activités constituent une spécialité des entreprises franciliennes, mais surtout des très petites. Le commerce (18 %) est le deuxième secteur d'activité des TPE franciliennes. Parmi les seules TPE employeuses, le commerce constitue le premier secteur d'activité comme en province. Les TPE franciliennes exercent enfin moins souvent dans le secteur de la construction que les

## Les catégories économiques d'entreprises

À partir de critères économiques, la loi de modernisation économique (LME) de 2008 distingue quatre grandes catégories d'entreprises, des plus grandes aux plus petites : les grandes entreprises, les entreprises de taille intermédiaire, les petites et moyennes entreprises hors microentreprises (PME) et les microentreprises. Les microentreprises sont des unités légales de moins de 10 personnes n'appartenant pas à un groupe et ayant un chiffre d'affaires ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. En Ile-de-France, dans les secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, 669 500 unités légales appartiennent à cette catégorie.

### Nombre d'entreprises franciliennes par catégorie



\* Sauf s'il s'agit d'un groupe de type microentreprise au sens de la LME.  
 Champ : entreprises franciliennes de 0 à 9 salariés des secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers. TPE au sens de la LME, hors auto-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.  
 Source : Insee, É sane 2012 (Fare)

Dans cette étude, les très petites entreprises (TPE) sont les microentreprises qui ne relèvent ni du statut d'auto-entrepreneur, ni du régime fiscal de la micro-entreprise, unités pour lesquelles il y a peu de données comptables exploitables. Les TPE représentent 73 % des microentreprises au sens de la LME, quasiment 100 % de leurs salariés, 97 % de leur chiffre d'affaires et de leur valeur ajoutée.

Les PME de 10 à 19 salariés auxquelles sont comparées les TPE dans cette étude sont les entreprises monorégionales et quasi-monorégionales, principalement implantées en Ile-de-France, qui emploient 10 à 19 salariés, ont un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 43 millions d'euros, n'appartiennent pas à un groupe d'une catégorie supérieure à une PME et exercent une activité dans les secteurs principalement marchands, hors agriculture et services financiers (même champ sectoriel que les TPE).

TPE de province (12 % contre 19 %) et plus souvent dans celui de l'information et la communication.

### Les TPE ont le plus souvent le statut de société à responsabilité limitée

Les TPE sont majoritairement des sociétés, notamment en Ile-de-France, où six sur dix ont le statut de société à responsabilité

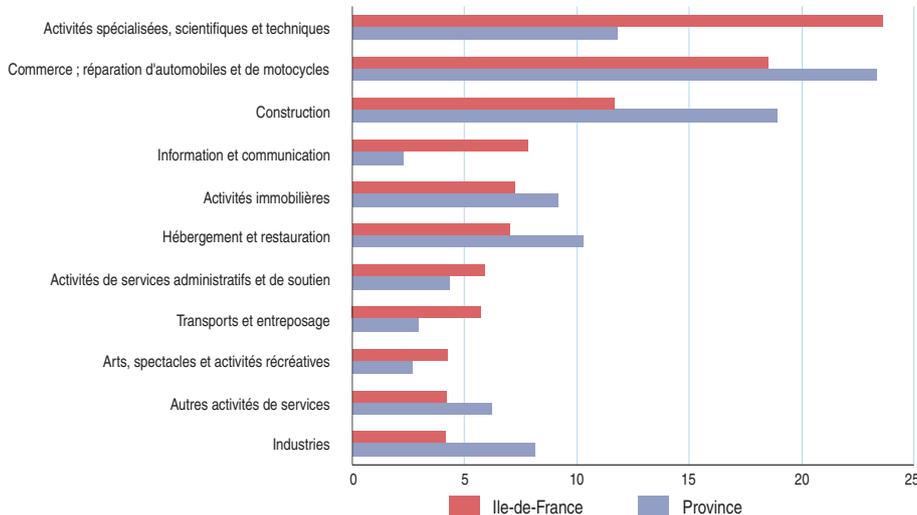
limitée, contre 52 % en province. Cette catégorie juridique a été choisie par les trois quarts des TPE employeuses et par la moitié des non employeuses. Les TPE franciliennes sont plus souvent que celles de province le lieu d'exercice d'une profession libérale (10 % contre 5 %). En Ile-de-France, les trois quarts des TPE relevant de ce statut (hors activités de la santé humaine, considérées comme principalement non marchandes) exercent dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques : ce sont majoritairement des professions juridiques (avocat, notaire...), mais aussi des professions de conseil pour les affaires et la gestion (15 %) et des architectes (11 %). Les TPE ayant opté pour le statut de profession libérale ou d'artisan (6 %) emploient rarement des salariés : huit TPE sur dix ayant le statut d'artisan n'emploient pas de salarié et neuf sur dix quand il s'agit de professions libérales.

### Les TPE davantage présentes à Paris

Paris abrite un peu plus de TPE que les autres départements franciliens : 69 % des entreprises de la capitale sont des TPE, contre 64 % dans le reste de l'Ile-de-France. À l'opposé, c'est dans les Hauts-de-Seine que la part des TPE est la plus faible (63 %). À Paris, les activités spécialisées, scientifiques et techniques sont surreprésentées : un

## 2 Les TPE franciliennes exercent principalement dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques

Répartition des TPE selon le secteur d'activité (en %)



Champ : TPE régionales dans les secteurs principalement marchands hors agriculture et hors services financiers.

Source : Insee, É sane 2012 (Fare)

### 3 Des indicateurs économiques et financiers variables selon la taille de l'entreprise

Valeurs médianes des indicateurs économiques et financiers en Ile-de-France

	TPE de 0 salarié	TPE de 1 à 9 salariés	PME de 10 à 19 salariés
Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)	41	235	1 608
Valeur ajoutée (en milliers d'euros)	16,2	94,9	740,5
Excédent brut d'exploitation (en milliers d'euros)	7,5	11,7	63,5
Productivité apparente du travail (en milliers d'euros)	-	51,1	59,3
Taux de valeur ajoutée (en %)	45,5	42,2	48,5
Taux de marge (en %)	ns*	18,2	10,6
Fonds propres / Total du bilan (en %)	60,8	32,6	33,6
Taux d'endettement (en %)	0,0	5,0	8,0
Trésorerie / Total de l'actif (en %)	13,0	11,0	8,0
Délais de paiement clients (en nombre de jours)	0,0	18,2	55,9
Délais de paiement fournisseurs (en nombre de jours)	15,8	37,9	49,6

\* Non significatif. Pour les entreprises non employeuses, le taux de marge est par nature proche de 100 % puisqu'il n'y a pas de masse salariale et il n'a donc pas de sens économique.

Champ : entreprises franciliennes dans les secteurs principalement marchands hors agriculture et hors services financiers.

Source : Insee, *Ésane 2012 (Fare)*

tiers des TPE relève de ce secteur (contre un quart dans l'ensemble de la région). Ainsi, plus de la moitié des TPE franciliennes du secteur est concentrée à Paris : un tiers d'entre elles intervient dans le conseil pour les affaires et la gestion et 30 % dans les activités juridiques. Le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques est également le plus représenté dans le tissu des TPE des Hauts-de-Seine (27 %) et des Yvelines (23 %). Dans les autres départements, le commerce est la principale activité des TPE (23 % en Seine-Saint-Denis, 21 % dans le Val-d'Oise, le Val-de-Marne et l'Essonne).

#### Les TPE employeuses sont moins nombreuses mais ont un poids économique plus important que les TPE non employeuses

Le chiffre d'affaires augmente avec la taille de l'entreprise : le chiffre d'affaires médian des TPE employeuses franciliennes est près de six fois supérieur à celui des TPE non employeuses (235 300 € contre 41 400 €) (figure 3). Ainsi, bien que les TPE non employeuses représentent 60 % des TPE de la région, elles ne réalisent qu'un quart du chiffre d'affaires total. Ceci est lié en partie aux activités exercées : le commerce est par nature un des secteurs générant le plus de chiffre d'affaires. Or, en Ile-de-France, les TPE employeuses sont plus souvent des entreprises commerciales que les non employeuses.

En Ile-de-France, les TPE employeuses créent trois fois plus de richesse que les TPE non employeuses (29,5 milliards d'euros de valeur ajoutée, contre 10,1 milliards d'euros).

La valeur ajoutée d'une entreprise augmente avec le nombre de salariés. Rapportée au nombre de salariés, la valeur ajoutée est légèrement plus faible pour les TPE employeuses que pour les PME de 10 à 19 salariés (51 100 € par salarié contre 59 300 €), le niveau des salaires étant plus élevé pour ces dernières. Par ailleurs, les taux de valeur

ajoutée montrent que la richesse créée par une petite entreprise par rapport à son chiffre d'affaires ne varie que peu avec la taille de l'entreprise (entre 42 % et 49 %).

#### Des taux de marges plus élevés pour les TPE

Le taux de marge mesure la part de la valeur ajoutée qui reste à disposition de l'entreprise, après déduction des impôts et taxes et des frais de personnel. Le taux de marge médian des TPE employeuses est de 18 %, mais il varie selon le secteur d'activité. Il s'élève à 13 % pour les services aux particuliers contre 21 % dans le commerce. Quel que soit le secteur d'activité, il est supérieur à celui des PME de 10 à 19 salariés.

#### Les délais de paiement s'allongent avec la taille de l'entreprise

Contrairement aux PME de 10 à 19 salariés, les délais de paiement clients des TPE sont, en général, plus courts que ceux des fournisseurs. Leurs médianes s'élèvent respectivement à 1 jour et 28 jours (contre respectivement 56 jours et 50 jours pour les PME de 10 à 19 salariés). La majorité des TPE est donc payée par ses clients avant de régler ses fournisseurs.

Cependant, les délais de paiement clients des TPE, comme ceux des PME de 10 à 19 salariés, varient selon que l'entreprise traite plutôt avec des professionnels (« Business to Business - B to B ») ou des consommateurs (« Business to Consumer - B to C »). Les TPE des secteurs B to C ont des délais de paiement clients beaucoup plus courts que celles du secteur B to B. La médiane des délais de paiement clients est de 40 jours dans le secteur de l'information et la communication et de 26 jours dans l'industrie (secteurs plutôt orientés B to B) (91 jours dans l'information-communication et 56 jours dans l'industrie pour les PME de 10 à 19 salariés) contre 0 jour dans l'hébergement-restauration et dans les services aux particuliers (secteurs plutôt considérés comme B to C) (1 jour dans l'hébergement-restauration et 27 jours dans les services aux particuliers pour les PME de 10 à 19 salariés).

#### Un fort renouvellement des TPE dans le tissu productif

Le renouvellement des TPE dans le tissu productif est très fréquent : d'après l'enquête Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine), en Ile-de-France comme dans l'ensemble de la France, une entreprise sur deux disparaît dans les cinq ans après sa création, et ce ne sont quasiment que des TPE. Ainsi, sur les 487 000 TPE franciliennes existant en 2012, seules 403 000 étaient présentes en 2011. Parmi ces dernières, davantage sont employeuses en 2012 (174 700 contre 162 200 un an auparavant). Le nombre d'entreprises employeuses a progressé dans tous les secteurs d'activité. L'évolution des performances économiques et financières des TPE entre 2011 et 2012 a été étudiée sur la base des TPE de 2012 présentes en 2011 (que l'entreprise soit TPE ou non en 2011).

#### Les entreprises franciliennes de moins de 10 salariés non classées en TPE

En Ile-de-France, les auto-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal représentent 26 % des entreprises de moins de 10 salariés contre 30 % en province. Un quart de ces entreprises exerce dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques, notamment dans le conseil pour les affaires et la gestion (35 % d'entre elles), les activités de design (14 %) et le conseil en relations publiques et communication (10 %). Par ailleurs, elles représentent 65 % des entreprises de moins de 10 salariés du secteur des arts, spectacles et activités récréatives contre 69 % en province.

Les entreprises ayant un chiffre d'affaires ou un total de bilan supérieur à 2 millions d'euros ne représentent que 0,4 % des entreprises franciliennes de moins de 10 salariés. Un tiers d'entre elles est spécialisé dans le commerce et deux sur dix dans les activités immobilières.

Enfin, les entreprises appartenant à un groupe représentent 3 % des entreprises de moins de 10 salariés. Un tiers de ces entreprises exercent dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, notamment dans les activités des sièges sociaux (58 % d'entre elles) et le conseil pour les affaires et la gestion (20 %). Elles représentent quatre entreprises sur dix dans le secteur des industries extractives et deux sur dix dans le secteur de la production d'électricité.

## Légère baisse des performances économiques des TPE entre 2011 et 2012

Au niveau individuel de chaque entreprise, le chiffre d'affaires des TPE franciliennes a plutôt diminué entre 2011 et 2012 : l'évolution médiane de chiffre d'affaires est de - 0,5 %. Cette baisse est constatée dans tous les secteurs, sauf dans celui des transports et entreposage (médiane à + 0,5 %). Les secteurs du commerce et de l'hébergement-restauration sont les plus touchés par cette diminution (médianes respectives de - 1,7 % et - 1,6 %). Les taux de valeur ajoutée sont également en léger repli : la médiane de ce ratio passe de 46,4 % en 2011 à 45,1 % en 2012. Cette baisse concerne tous les secteurs, excepté ceux des transports et entreposage (+ 0,3 point), des activités spécialisées, scientifiques et techniques (+ 0,1 point) et des activités de services administratifs et de soutien (+ 0,1 point).

Les taux de marge des TPE employeuses suivent la même tendance que les taux de valeur ajoutée : la médiane passe de 18 % à 17 %. Ils diminuent dans tous les secteurs d'activité et davantage dans les activités immobilières (- 15 points) et la construction (- 11 points). Cette évolution résulte d'une baisse de l'excédent brut d'exploitation (l'évolution médiane est de - 7,5 %) beaucoup plus importante que celle de la valeur ajoutée aux coûts des facteurs (l'évolution médiane est de - 1,6 %).

### Des indicateurs financiers qui traduisent un climat d'incertitude

Le taux d'endettement des TPE a baissé entre 2011 et 2012 dans tous les secteurs d'activité : la médiane du taux d'endettement est passée de 5,0 % à 0,2 %. Pour les TPE non employeuses, elle est même nulle en 2012.

Dans ce contexte, le ratio des fonds propres sur le total du bilan a fluctué de 33 % à 34 % pour les TPE employeuses et de 41 % à 64 % pour les TPE non employeuses.

Dans un contexte de crise de la dette souveraine en Europe, les TPE ont en effet adopté une attitude de précaution.

La trésorerie des TPE semble se stabiliser : la médiane de la part de la trésorerie dans le

## Définitions et source

### Définitions

Dans cette étude, les **entreprises régionales** représentent les entreprises monorégionales ou quasi-monorégionales. Les entreprises monorégionales ont tous leurs établissements dans la même région. Les entreprises sont quasi-monorégionales si elles ont plus de 80 % de leurs établissements ou salariés dans la même région. En Ile-de-France, dans les secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, 98,9 % des entreprises et 99,3 % des TPE sont monorégionales ou quasi-monorégionales.

**Chiffre d'affaires** : représente le montant des affaires (hors taxes) réalisées par l'entreprise avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la valeur de la production, c'est-à-dire à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

**Valeur ajoutée** : valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

**Taux de valeur ajoutée** : rapport entre la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires.

**Productivité apparente du travail** : rapport du montant de richesse créé par l'entreprise après déduction des coûts extérieurs (valeur ajoutée hors taxes) rapporté à l'effectif salarié en équivalent temps plein.

**Taux de marge** : rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée aux coûts des facteurs.

**Taux d'investissement** : rapport entre les investissements corporels bruts hors apports et la valeur ajoutée.

**Taux d'endettement** : taux mesurant la part des dettes dans les ressources totales de l'entreprise (Emprunts et dettes assimilées / Total de bilan (net)).

**Trésorerie** : la trésorerie est constituée par les sommes d'argent disponibles en caisse ou en banque.

**Délais de paiement des fournisseurs** : ce ratio moyen se définit comme le rapport entre le total des dettes fournisseurs sur l'ensemble du secteur (y compris comptes rattachés) et le total des achats et charges externes annuels TTC divisé par 360, pour être exprimé en jours d'achats. DPF moyen = Total dettes fournisseurs / (Total achats et charges externes TTC / 360).

**Délais de paiement des clients** : ce ratio moyen se définit comme le rapport entre le total des créances clients sur l'ensemble du secteur (y compris comptes rattachés et effets escomptés non échus), et le total des chiffres d'affaires annuels TTC divisé par 360, pour être exprimé en jours de chiffre d'affaires. DPC moyen = Total créances clients / (Total CATTTC / 360).

**Médiane** : la médiane est la valeur qui partage une distribution en deux parties égales. Ainsi, pour une distribution de chiffres d'affaires (CA), la médiane est le CA au-dessous duquel se situent 50 % des entreprises.

### Source

**Esane** (dispositif d'Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises) produit des statistiques structurelles sur les entreprises marchandes à l'exception du secteur agricole, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises.

**Fare** (Fichier approché des résultats Esane) est un fichier destiné à l'analyse économique et financière des entreprises.

total de l'actif baisse seulement de 0,3 point entre 2011 et 2012. Néanmoins, en 2012, 22 % des TPE présentes en 2011 sont dans une situation financière préoccupante, c'est-

à-dire qu'elles cumulent de faibles montants de trésorerie (nuls ou inférieurs à 5 000 €) et des capitaux propres nuls ou négatifs. ■

Insee Ile-de-France  
1 rue Stephenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :  
Sylvie Lagarde

Rédactrice en chef :  
Christèle Rannou-Heim

Crédits photos :  
Phovoir et Denis Sutton/RATP  
ISSN 2416-8149  
© Insee 2015

### Pour en savoir plus

- Bacheré H., « Les très petites entreprises, 2 millions d'unités très diverses », *Insee Focus* n° 24, mars 2015.
- Bacheré H., « 2012 : une année difficile pour les entreprises, particulièrement pour les plus petites », « Les entreprises en France », *Insee Références*, novembre 2014.
- « Rapport sur le financement des TPE en France », Observatoire du financement des entreprises, juin 2014.

